Comité Départemental de Cyclisme de la Seine St Denis

Réunion du Conseil d'Administration du 5 Novembre 2018

Présents : Mesdames Carmen Haëgel, Josette Da Silva Pereira, Sylvie Badet,
Messieurs Patrice Plumain, Henri Billet, Thierry Blanc, Alain Briseux, Raymond Da Silva Pereira, Gérard Jonquet, Daniel Lamy, Frédéric Linval, Pierre Renac, Jean – Paul Travaillé.

Excusés : Madame Biljana Nenadovic,
Monsieur Jacques Fournier.

Absents : Messieurs Fulbert Bénoni, Antoine Poulain.

Ouverture de la séance à 19 heures 05.

Le Président remercie les membres de leur présence ainsi que Raymond Da Siva Pereira pour avoir accepté de le remplacer en tant que Vice – Président lors de deux réunions du Conseil d'Administration du C.I.F au Comité d'Ile de France à Saint Quentin en Yvelines.

1 / Adoption du PV de la réunion du 28 Septembre 2018 :
Le PV est adopté à l'unanimité par les membres présents.

2 / Validation des comptes pour présentation à cette l'Assemblée Générale :
La situation financière, présentée par notre trésorière Générale se monte à un solde positif de 7 557,96 € dont 15 296,25 € de charges et 22 854,21 € de produits. A cette somme il faudra déduire plus de 6 000 € pour l'achat de 15 vélos de BMX, casques et protections pour les jeunes du Département.

3 / Organisation de l'Assemblée Générale de notre Comité :
Le Président nous informe que le Président du Comité d'Ile de France Mr Jean – François Maillet est invité pour cette 40ème Assemblée du Département.
Il cite l'ordre du jour qui a été prévu et envoyé aux clubs par courriel par la secrétaire.
Il demande à Raymond Da Silva Pereira de s'occuper comme chaque année du petit pot de l'amitié qui clôturera cette Assemblée.

4 / Informations diverses :
Les engagements pour la route, piste, cyclo-cross sur le site de la F.F.C. passeront à partir de 2019 à 6 € 50 au lieu de 5 € pour les minimes et cadets, ainsi que pour les Dames minimes cadettes. Mais à partir de 8 € 50 (jusqu'à 15 €) pour les juniors et seniors ; et de 2 € à 15 € pour les Pass'cyclisme. Ce qui fait une augmentation de 1 € 50 pour toutes catégories sauf les départementaux. Mais ce qui est le plus inquiétant pour les clubs c'est comment choisir le bon tarif à faire paraitre pour les juniors, seniors et Pass pour être sûrs d'avoir suffisamment de coureurs dans chaque épreuve.

La cotisation pour le Département lors de l'affiliation des clubs sera de 70 euros pour l'année 2019, elle avait déjà été prévue pour 2018 mais n'avait pas été appliquée.

Suite à la proposition de la secrétaire et du Président du département le Conseil d'administration a accepté d'inviter à notre Assemblée, le nouveau Conseiller Technique Sportif Régional, Samuel Rouyer afin de le connaitre et lui demander quelles actions avait –il prévues pour 2019.

Il est demandé à la secrétaire de contacter les clubs ayant des jeunes minimes, cadets, juniors ainsi que les Dames afin qu'ils nomment un référent par club que l'on pourrait directement contacter pour les sélections ou regroupements pour engagements dans certaines épreuves pour les préparations en vues des Coupes de France.

Un examen d'arbitre clubs sera organisé le 25 novembre au Comité de l'Ile de France à Montigny le Bretonneux.

Pour 2019 c'était le Département de la Seine Saint Denis qui devait se charger d'organiser le Championnat Régional des seniors de 2ème et 3ème catégorie. Mais n'ayant que peu de coureurs de 1ère catégorie en Ile de France on leur adjoindrait les seniors de 2ème catégorie. Nous avions trouvé un département pour nous aider, le Val d'Oise, l'organisation prévoyait les 1ère 2ème le matin et ensuite les seniors de 3ème catégorie l'après midi.
Mais une nouveauté est apparue entre temps : le Comité va faire paraitre une annonce de candidature pour trouver des clubs ou départements volontaires afin de pallier à l'organisation des différents Championnats Régionaux.
A nous de réfléchir et voir ce qui est le plus judicieux sachant que de toute façon chaque département paiera une participation à concurrence du coût total divisé par huit pour l'année 2019.

Il n'y aura plus de Coupes de France Dames minimes cadettes en 2019 mais des épreuves inter – régionales rajoutées obligatoirement à chaque fois lors d'une organisation d'une inter – région cadets homme, la finale pour les Dames minimes cadettes aurait lieu à Châtel Guyon lors de l'épreuve du Tour d'Auvergne au mois de juillet.

Les Challenges du C.I.F. sont prévus les 21 et 22 septembre avec une possibilité d'organisation à Sourdun (77) comme l'année dernière.

Plus de question n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21 heures 22

La secrétaire Josette DA SILVA PEREIRA